

Paris, le 15 avril 2019

FACE AUX CHIFFRES DU CHOMAGE.... LA REALITE DU TRAVAIL DES CONSEILLERS !

Pour le CFDT il est grand temps de sortir des polémiques stériles et caricaturales sur les chiffres du chômage et les demandeurs d'emploi!



✓ Le ministère du Travail annonce qu'un demandeur d'emploi sur cinq toucherait plus que son ancien salaire. Une récente étude (27 mars) de l'Unedic, -l'organisme chargé de la gestion de l'Assurance Chômage- montre pourtant que dans seulement 4% des cas l'indemnisation nette est supérieure au salaire net moyen.

📌)) Pour la CFDT cette annonce n'a qu'une vocation polémique insinuant que les demandeurs d'emploi profitent du système alors que la plupart sont dépendants de la très grande précarité du marché du travail ! De plus, l'étude de l'Unedic démontre que le système actuel d'assurance chômage ne provoque pas de désincitation à reprendre le travail et constitue un nécessaire filet de sécurité !

✓ L'Insee annonce une prévision de (légère) baisse du taux de chômage à 8,7% d'ici à l'été 2019 !

📌)) La CFDT rappelle que le taux de chômage de l'Insee est un indicateur établi suite à un sondage qui ne prend pas en compte les personnes en activité réduite recherchant un temps plein (elles peuvent être inscrites comme demandeurs d'emploi !).

Alors que Pôle emploi, de son côté, enregistre la totalité des demandeurs d'emploi inscrits et disponibles !

=> Depuis 2010, Pôle Emploi a dû inscrire et accompagner 2 millions de demandeurs d'emploi supplémentaires !

Pour la CFDT d'autres chiffres, moins médiatisés, parlent d'eux mêmes :

- La charge de travail sur l'indemnisation est toujours aussi forte : le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés a augmenté de +3% en 2018 !
 - Les portefeuilles des conseillers Pôle Emploi ont augmenté de +18% entre 2015 et 2018
- => Pour la CFDT, maintenir et renforcer les moyens de Pôle Emploi est une priorité pour continuer à indemniser et accompagner les publics en situation de précarité dans des parcours de retour à l'emploi !